



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte

Question écrite n° 71714

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet de l'équipement de certains laboratoires d'analyse médicale leur permettant d'accepter la carte Vitale. De nombreux laboratoires privés, en effet, ne sont pas équipés de lecteur de carte Vitale, obligeant ainsi les patients à faire l'avance de sommes parfois importantes. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement entend prendre des mesures afin d'inciter les laboratoires d'analyse à s'équiper du système carte Vitale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71714

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2005, page 7529